



## **Objectif**

Les instances gouvernementales mauriciennes en charge de la collecte des impôts et taxes (MRA) et des cotisations sociales (NPF, NSF et LEVY) demandent à ce que les entreprises télédéclarent ces éléments en utilisant des système électroniques. Le système [MNS](#) perdure toujours (et reste obligatoire au-delà de 50 salariés) mais n'est plus le seul système utilisable. PACO mis en œuvre par la MRA remplace avantageusement (et gratuitement) celui-ci grâce à un format disposant en un seul fichier, à la fois le dépôt à la MRA et en même temps au NPF/NSF.

**Payroll Mauritius** génère ce fichier MNS mais aussi ce fichier PACO automatiquement.

## **Comment faire ?**

Remarque préliminaire : seul un Administrateur ou un profil disposant du ROLE\_DECLARATION\_NPF et ROLE\_DECLARATION\_PAYE dispose des droits nécessaires pour accéder à l'import des données des Salariés.

Comme évoqué, la loi de 2017 sur la facilitation du commerce, fait que depuis le 1er janvier 2018 désormais la MRA est en charge de la collecte des cotisations/paiements à la Caisse nationale de retraite (NPF), au Fonds national d'épargne (NSF), à la taxe de formation/ recyclage (le LEVY).

Afin de faciliter cette tâche à l'employeur, la MRA a mis en place un [système de dépôt électronique](#) des déclarations mensuelles conjointes des PAYE (impôts sur le revenu) et des NPF/NSF. Les employeurs sont tenus d'utiliser ce nouveau modèle à compter de la période de paie de décembre 2017.

Pour cela, il convient d'utiliser le numéro d'enregistrement d'employeur (ERN) comme code d'utilisateur et un mot de passe attribué par la MRA. Si vous ne disposez pas encore de mot de passe, contactez la MRA au (+230 207 6086) afin d'obtenir celui-ci par courrier.

**Le fichier CSV directement déposable selon les spécifications de MRA est automatiquement généré par Payroll Mauritius.**

Outre le dépôt, nous recommandons, comme la MRA le préconise et dans une soucis de simplification, que l'employeur utilise AUSSI le système de prélèvement automatique mis en place par la MRA pour payer leurs cotisations PAYE et aux NPF/NSF.

Pour cela, il convient de remplir un [formulaire de domiciliation](#). Ledit formulaire dûment rempli et signé par les signataires autorisés doit parvenir à la MRA au moins 15 jours avant la date d'échéance du paiement.

Il est rappelé que l'employeur doit inclure les détails de tous ses employés dans la déclaration et est tenu de s'assurer que les NID (Numéro de carte d'identité) de ses employés sont correctement insérés dans la déclaration. Pour cela prenez bien soin de remplir correctement les fiches Salariés dans **Payroll Mauritius**.

Lorsque l'employé n'est pas citoyen mauricien, la pièce d'identité délivrée par le [Bureau des passeports et de l'immigration](#) (NCID) doit être insérée dans la fiche du Salarié dans Payroll Mauritius en lieu et

place du NIC mauricien. L'employeur doit aussi s'assurer que les noms des employés sont insérés exactement comme ils sont indiqués sur la carte d'identité nationale de l'employé.

### Dans **Payroll Mauritius** :

Indiquez ce choix au niveau de la fiche Société en allant dans la section 'Employeur' puis cliquez sur le bouton [Société] puis dans l'onglet (Paie) sélectionnez « MRA (PACO) » dans la liste déroulante du champ Déclaration – Type :

Société

Déclaration

Type: MRA (PACO)

Mensuellement, une fois la paie calculée et validée, allez dans la section 'Déclaration' puis cliquez sur le bouton [PAYE] puis sur l'écran affiché, sur le bouton [Exporter] :

Salariés

Période: Nov, 2018 Monthly Salary

Calcul Bulletins: Feuille de temps Calculer

Déclaration: NPF&NSF Emoluments Comptabilité **PAYE**

Rapports: Paiements Rapports

Salariés **PAYE**

Valider Déclaration en ligne Exporter 06/08/2019 Imprimer

Code	Nic	Lastname	Firstname	Paye
00001	D2811893053...	DOE	John	3.465,00
00002	D27098311102...	DOE	Jane	7.086,00
00003	W55115555	WAGNER	Richard	304,00
00005	D054451554	DOSINGH	Vishal	0,00
00006	M515151515	MAINGARD	Emilie	7.731,00
00007	S354545454	SOWEE	Neerma	4,00
00008	R55515544	RAMASINGH	Simla	0,00
00009	D2012803053...	DOE	Tom	148,00

Le fichier à la norme PACO est automatiquement généré sur le poste de travail.

Cliquez sur le bouton [Déclaration en ligne] ou entrez alors sur le lien

<https://eservices8.mra.mu/PayeReturn/login.jsp?type=PACO> avec vos identifiants et déposez le fichier généré en suivant les instructions.